



UNION DES RANDONNEURS PICARDS AMIENS

Association de Cyclotourisme fondée en 1929

Président: Jean-Pierre Dorneval
Président par interim : Bernard Cordier.
Le Secrétaire
Claude VICART
30, Rue du Comte Raoul
80090 AMIENS
Tél 0322918065
Mail : claud.vicart@wanadoo.fr
N° de SIRET:447 589 417 00016

Amiens le 09 Février 2019

Procès verbal de l'Assemblée Générale Samedi 09 Février 2019

-Etat de la feuille d'émargement:

Nombre de licenciés: 37.

Membres honoraires: 2.

- Adhérents présents: 23.

- Pouvoirs: 10.

- Membres du CA présents: Tous présents.

Excusé pour raison de santé: Jean-Pierre Dorneval

- Quorum atteint.

Ouverture de l'AG ordinaire :

Début de séance 09h00.

Le président accueille les participants, et remercie de leur présence, Messieurs: Pascal Driencourt représentant le CoReg, et Jacky Estienne président du CoDep. Aucune représentation des personnalités d'Amiens, Amiens métropole, et Saleux.



Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n°235

Agrément Jeunesse et Sport n°80 S 72 du 23/03/1977

Agrément Education Populaire n°80/04/016 du 15/03/2004

Site Internet : <http://urp.ffct.org>

Courriel : urp@ffct.org

Le président donne des nouvelles sur l'état de santé de Jean-Pierre Dormeival, et remercie, particulièrement le maire et conseil municipal de Saleux pour la mise à disposition des locaux afin d'y effectuer nos réunions, ainsi que tous les membres du CA pour le travail fourni au cours de l'année 2018.

Il présente les démissions de Jean-Pierre Dormeival qui ne peut plus assurer ses fonctions de Président pour raison de santé, et la sienne pour raison personnel au sein du CA à compter de ce jour à l'issue de l'AG.

A) Lecture des différents rapports :

- **Rapport moral** présenté par Bernard Cordier, président du Club par intérim (en annexe).

- **Rapport d'activité** présenté par Claude Vicart, secrétaire du Club.
Présentation orale Claude Vicart, et audiovisuel Pascal Driencourt (en annexe).

- **Rapport financier** pour l'exercice 2018, ainsi que que le projet 2019, présenté par Françoise Molho trésorière du club. (En annexe).
Lecture du bilan financier 2018, avec mise à disposition des pièces comptables pour les membres qui le souhaitent.
Les comptes 2018 ne révèlent aucune anomalie.
Présentation du budget prévisionnel 2019. Une précision est apportée par Françoise concernant la dépense de 3000€ pour les 90 ans du club .

Exceptionnellement, cette année il n'y a pas eu de réviseurs aux comptes compte tenu des conditions climatiques, et le président invite celles ou ceux qui le désirent, de vérifier le bilan de l'année écoulée avec les pièces comptables. A noter qu'il n'y a pas obligation d'avoir un ou des réviseurs aux comptes.
Aucune remarque de l'assistance présente.

Le secrétaire invite les membres de l'assemblée à se prononcer sur :

- le rapport moral. Adopté à l'unanimité.
- le rapport d'activité. Adopté à l'unanimité.
- le rapport financier : Adopté à l'unanimité.
- le projet budgétaire 2018. Adopté à l'unanimité.

Madame Arlette Meresse et Pierre Derouvroy ont été désignés réviseurs aux comptes pour 2019.



Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n°235

Agrément Jeunesse et Sport n°80 S 72 du 23/03/1977

Agrément Education Populaire n°80/04/016 du 15/03/2004

Site Internet : <http://urp.ffct.org>

Courriel : urp@ffct.org

Intervention d'Alain Barrilliot, concernant l'organisation de 3 journées au calendrier, dont Bernard Cordier en a pris la charge avant l'AG. Alain stipule qu'il n'a pas le droit de les organiser, car il ne fera plus parti du CA. Il lui demande de garder la présidence jusqu'à la prochaine AG en 2020. Bernard Cordier refuse de continuer et maintient sa démission. L'AG et les représentants du CoReg et CoDep ne trouvent rien d'anormal à ce que ces journées soient mises en œuvre par un adhérent du club après accord du CA.

B) Candidatures et élections:

Avant de procéder au vote, les 3 candidats ont fait part de leurs motivations. Jean-Pierre Serry voudrait recentrer les actions sur le club, et axer la pratique du vélo sur une orientation dite « familiale », avec des sorties autour d'Amiens à kilométrage modéré en balade. Cela pourrait faire venir des adhérents, et ainsi faire perdurer la pratique du cyclotourisme. Il ne s'oppose pas à ce que les adhérents du club puissent aussi pratiquer le vélo sous d'autres formes, avec par exemple les brevets, kilométrage plus élevé, cyclo-camping etc... Tout le monde doit pouvoir trouver son bonheur. Pascal Driencourt adhère à ce concept, et apporte son soutien à Jean-Pierre Serry, et nous invite tous à amener des idées. Alain quant à lui n'a aucune prétention.

3 candidats aux élections : Messieurs Jean-Pierre Serry, Pascal Driencourt, et Alain Barrilliot. Résultats du vote : Jean-Pierre Serry 30 voix, Pascal Driencourt 29 voix, et Alain Barrilliot 13 voix.
Ils sont tous élus au conseil d'administration.

C) Intervention des invités :

Le président invite les responsables régionaux et départementaux présents à intervenir.

-Intervention de Mr Pascal Driencourt représentant le CoReg: Pascal nous annonce qu'il n'y a plus de représentant pour les départements de l'Oise, et l'Aisne. Qu'il est très difficile voire impossible de communiquer avec le Nord Pas-de-Calais pour discuter. En ce qui concerne la semaine cycl'Hauts de France, dite semaine Picarde, elle est encore pour cette année maintenue, mais pour 2020, ce n'est pas actée, suite au désengagement des organisateurs actuels.



Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n°235
Agrément Jeunesse et Sport n°80 S 72 du 23/03/1977
Agrément Education Populaire n°80/04/016 du 15/03/2004
Site Internet : <http://urp.ffct.org>
Courriel : urp@ffct.org

Intervention de Mr Jacky Estienne Président du CoDep:

Jacky remercie l'URP de l'invitation qui lui a été faite . Il a été très attentif à la contribution de l'URP en 2018 pour promouvoir le cyclotourisme, notamment dans diverses organisations comme l'inauguration de la V30 (route blanche), et de ce qui va être fait en 2019, notamment la concentration départementale qui aura lieu le 15 septembre. Il s'aperçoit de l'érosion des effectifs, et invite les clubs à organiser des manifestations en vue de les regonfler. Au niveau départemental, la moyenne d'âge se situe à 64,5 ans !
Il est très content que des membres de l'URP soient présents dans les instances du CoReg et CoDep, et les en remercie.

-Intervention de Mr Eric Tellier représentant le CDOS :

Il dresse un tableau alarmiste sur l'érosion des clubs, et des subventions. D'après lui, il y a danger, car il y aurait une orientation vers la suppression de la loi 1901.

Δ) Élection du nouveau Président :

Le nouveau bureau s'est réuni après les élections, et ont désigné Jean-Pierre Serry comme Président de l'URP jusque la prochaine AG qui aura lieu en 2020 pour désigner un nouveau comité dans son intégralité.
Pascal Driencourt assumera le rôle de vice-président, et s'occupera également des manifestations extérieures. Alain Barrilliot prendra en charge le site. Les autres membres gardent leur fonction

Avant de clôturer cette AG, Le CoReg représenté par Christine Driencourt, et Jacky Estienne Président du CoDep, ont remis la médaille de bronze à Jean-Pierre Dormeval pour son implication, depuis de nombreuses années, au sein du club et du département.

Fin de l'AG à 11h30. Pot de l'amitié offert par le club.

Fédération Française de cyclotourisme
Union des Randonneurs Picards

Amiens le 09 février 2019

Le président par intérim

Bernard Cordier



Le secrétaire

Claude Vicart



Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n°235
Agrément Jeunesse et Sport n°80 S 72 du 23/03/1977
Agrément Education Populaire n°80/04/016 du 15/03/2004
Site Internet : <http://urp.ffct.org>
Courriel : urp@ffct.org